



# **Les raisons qui entraînent une forte plus-value sur le marché secondaire des pièces de « 2 euro » commémoratives en circulation**

À l'attention de M. Benjamin ANGEL,  
Commission Européenne

Les Amis de l'Euro  
05/10/2010

## Introduction

Les monnaies de 2 euro commémoratives sont très prisées par les collectionneurs et font l'objet de spéculations sur le second marché, entraînant parfois des cotations extravagantes.

Si certaines monnaies ont pris de la valeur de manière tout à fait légitime avec les années écoulées (3 à 4 fois leur valeur faciale), d'autres atteignent des prix totalement disproportionnés sur le second marché, atteignant pour certaines 20 à 30 euros (Finlande 2004 et Slovénie 2007), voire plus de 1 100 euros pour la pièce de 2 euro émise par la Principauté de Monaco en 2007 à l'effigie de la princesse Grâce de Monaco.

## Table des matières

Introduction .....	2
1- La Collection de « 2 euro », très prisée par les collectionneurs .....	4
1.1- Rappel : Qu'est-ce qu'une pièce de 2 euro commémorative ? .....	4
1.2- Une collection encore abordable .....	4
1.3- Un large choix dans les émissions .....	5
1.4- Chaque émission est unique .....	5
1.5- Émissions communes (2007 TdR et 2009 EMU) .....	6
2- Monnaies commémoratives rares initialement dédiées à la circulation .....	6
2.1- Finlande 2004 .....	6
2.2- Slovénie Traité de Rome 2007 .....	8
2.3- Luxembourg 2010.....	9
2.4- Les causes de l'envolée des prix sur le second marché (cotations) .....	9
Tirage faible.....	10
Sujet / thème de la commémoration .....	10
Première émission commémorative.....	11
Mode de diffusion des monnaies .....	11
Spéculation.....	12
3- Monnaies dédiées aux collectionneurs .....	13
3.1- Monnaies de qualité BU dans des collectors .....	13
Les « coincards » (Luxembourg, France...) édition collector .....	13
Vatican et Saint-Marin .....	16
Monaco 2007 .....	18
3.2- Monnaies en qualité Belle Épreuve .....	19
Belgique .....	20
Coffret Luxembourg 2008.....	20

Évolutions souhaitées .....	20
Développement de la collection en Belle Épreuve .....	21
Conclusion.....	22
Note.....	23
Auteurs, relecteurs et contact .....	23

## 1- La Collection de « 2 euro », très prisée par les collectionneurs

Il a été remarqué que les collectionneurs de pièces de « 2 euro » forment une communauté très importante au sein des numismates amateurs. En 2004 sont apparues les premières monnaies commémoratives, faisant suite à l'abrogation du moratoire sur l'émission des pièces commémoratives de 2 € ou du moins des commémoratives à valeur faciale. Ce fut le détonateur qui donna l'envie à de nombreuses personnes de collectionner ces monnaies. Elles étaient très attendues par les collectionneurs, et beaucoup d'entre eux ont spécialisé leur collection sur ce domaine en particulier.

Plusieurs facteurs font que ces monnaies sont intéressantes à collectionner, l'aspect financier, la beauté de la collection et la diversité des monnaies qui sont toutes issues d'émissions uniques.

### 1.1- Rappel : Qu'est-ce qu'une pièce de 2 euro commémorative ?

Comme indiqué dans la recommandation de la Commission N° C (2008) 8625 du 19 décembre 2008, concernant les orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation, parue au Journal Officiel de l'Union Européenne N° L9 du 14 janvier 2009 (2009/23/CE) :

*« Les pièces commémoratives sont des pièces spécifiques destinées à la circulation et pour lesquelles le dessin national standard est remplacé par un autre dessin national pour une commémoration particulière.*

*La pièce de 2 euro est la mieux adaptée à cet effet, en raison notamment de son diamètre et de ses caractéristiques techniques, qui offrent une protection adéquate contre la contrefaçon.*

[...]

*Les pièces en euros destinées à la circulation sont mises en circulation à leur valeur faciale. Cela n'exclut pas qu'une faible proportion des pièces en euros émises soit vendue à un prix plus élevé, s'il se justifie pour des raisons telles qu'une qualité ou un emballage particulier.*

[...]

*Les émissions de pièces en euros commémoratives destinées à la circulation et présentant un dessin national différent de celui des pièces normales destinées à la circulation ne devraient servir qu'aux commémorations hautement symboliques au niveau national ou européen.*

*Les pièces en euros commémoratives destinées à la circulation et émises collectivement par tous les États membres participants tels que définis à l'article 1<sup>er</sup> du règlement (CE) n° 974/98 (ci-après les "États membres participants") ne devraient servir qu'aux commémorations qui présentent la plus haute importance au niveau européen, et leur émission devrait être approuvée par le Conseil. »*

### 1.2- Une collection encore abordable

Le choix de collectionner les pièces de 2 euro commémoratives est séduisant pour les jeunes collectionneurs d'un point de vue financier car il est encore facile de réunir l'intégralité des monnaies et ce domaine de collection reste encore très abordable (sauf pour quelques monnaies que nous détaillerons aux points suivants).

Les premières commémoratives sont apparues en 2004, et en occultant les différentes qualités de frappe (BU, BE, collector), il y a, à ce jour, uniquement 110 pièces commémoratives de « 2 euro » différentes à réunir, ce qui est fort loin d'être inespéré pour les jeunes collectionneurs.

Il est important de souligner que l'arrivée de ces monnaies commémoratives a séduit de très jeunes collectionneurs qui sont parfois plus jeunes que la monnaie euro elle-même.

Nous pouvons noter pour bon nombre de jeunes collectionneurs une logique de collection axée sur leurs propres finances et non pas sur une logique « numismatique », ce qui fausse légèrement les conclusions que nous voudrions tirer (certaines monnaies onéreuses seront d'emblée écartées de telles collections).

### **1.3- Un large choix dans les émissions**

Il y a plusieurs moyens de collectionner ces monnaies.

Certains collectionneurs vont passer du temps à les rechercher directement à valeur faciale, en circulation dans leurs portes-monnaies (collection la plus plaisante, la plus difficile à compléter, la moins onéreuse, mais pas la plus prestigieuse).

D'autres voudront toutes ces monnaies en qualité UNC (« uncirculated »), directement issues des conditionnements industriels (principalement en rouleaux, voire en sachets pour le Portugal), ces collectionneurs sont les plus nombreux.

Ils se rapprocheront donc des banques et instituts monétaires pour acheter directement des rouleaux (par 25 pièces) et revendre sur le second marché les 24 doubles dont ils n'auront pas besoin dans le but de financer leurs propres collections. Ils se rapprocheront également des numismates professionnels pour acheter les monnaies au détail à hauteur de 3 à 4 euros en moyenne par pièce (prix que nous pouvons estimer correct si l'on tient compte des charges et des frais de fonctionnement et de logistiques de leurs boutiques).

D'autres encore ne collectionneront que les monnaies en qualité de frappe supérieure. Les monnaies sont souvent émises également sous forme de « coincard » en qualité BU (Brillant Universel) ou BE (Belle épreuve = qualité « PROOF »), ce sont alors des monnaies de prestige, de réelles pièces de collection pour les numismates, des collectors.

### **1.4- Chaque émission est unique**

Ce qui est également séduisant, dans ce domaine de collection, est la diversité des monnaies, chacune d'entre elles est totalement unique, et résulte d'une seule frappe. D'une année à l'autre, les pays changent le thème de leur commémoration. Chaque monnaie de 2 euro commémorative n'est émise qu'avec un seul millésime (mis à part les monnaies de 2 euro commémoratives issues du coffret BE 2008 du Luxembourg qui ont été refrappées... coffret que nous avons dénoncé et qui a depuis été légitimé rétroactivement).

La première pièce commémorative de 2 euro a été émise en 2004 par la Grèce, cette dernière a eu un rôle prépondérant dans l'intérêt qu'ont trouvé les numismates dans ce nouveau domaine de collection (de par le thème abordé « Jeux Olympiques », le message véhiculé : « l'essentiel est de participer » et ce visuel exceptionnel).

La quantité énorme de pièces émises (35 millions de pièces) a immédiatement limité son prix de vente sur le second marché.



Figure 1 — 2 euro commémorative Grèce 2004

Les thèmes des commémorations abordés sont soumis à approbation à la commission européenne, mais ils restent cependant au libre choix des différents pays. La diversité de ces thèmes est déjà importante : commémorations d'un événement sportif, politique ou historique, de personnages, de monuments, de symboles nationaux...

### 1.5- Émissions communes (2007 TdR et 2009 EMU)

Les ministres de l'Euro-groupe peuvent imposer aux pays membres l'émission de pièces ayant un thème européen commun.

Ce fut le cas en 2007 pour commémorer les « 50 ans de la signature du Traité de Rome » et en 2009 pour commémorer les « 10 ans de l'Union Économique et Monétaire et de la création de l'euro ».

Les années où ces émissions de monnaies commémoratives communes voient le jour, les pays sont autorisés à émettre une seconde pièce de « 2 euro » commémorative de leur propre conception.

Ces émissions collectives font également l'objet d'un engouement numismatique considérable. Les collectionneurs cherchent à rassembler l'intégralité de ces séries (série de 17 pièces en 2007, en différenciant les 5 ateliers allemands, et série de 20 pièces en 2009).

Pour illustrer cet engouement, notre association a regroupé dans un coffret privé, les 20 pièces de 2 euro 2009 EMU. Ce fut un réel succès au sein de l'association, le coffret a été édité à 1 000 exemplaires dédiés uniquement aux adhérents.

## 2- Monnaies commémoratives rares initialement dédiées à la circulation

### 2.1- Finlande 2004

Après la mise en circulation des 35 millions de pièces commémoratives grecques de 2004, est apparue sur le marché celle de la Finlande. Une bonne partie des collectionneurs ont pensé à tort qu'il serait aussi facile de se procurer cette dernière que celle émise précédemment par la Grèce. Cependant, la Finlande a frappé sa première commémorative à hauteur de un million de pièces

seulement. Ce fut d'autant plus difficile de l'acquérir autant par ce tirage – qui peut sembler faible – que par son mode de distribution.

Afin de les répartir au mieux dans les portes-monnaies des citoyens, les pièces commémoratives ont été mélangées aléatoirement dans les rouleaux de pièces de 2 euro classiques. L'idée était bonne pour diffuser uniformément les monnaies commémoratives sur tout le territoire, en revanche, il a été très difficile pour les collectionneurs de trouver ces monnaies en qualité « UNC » non circulée.

Beaucoup se sont procuré des rouleaux, pour finalement n'obtenir aucune pièce commémorative.



Figure 2 — 2 euro commémorative Finlande 2004

Cette pratique de mise en circulation des pièces en rouleaux mélangés a eu un autre effet, plus pervers. Trois quarts des rouleaux étant statistiquement « non aveugles » (la première pièce du rouleau est visible), certains ayant acheté un rouleau présentant une monnaie commémorative en tant que première pièce n'ont pas hésité à le revendre à prix démesuré en faisant croire que tout le rouleau était constitué de monnaies commémoratives, ce qui était statistiquement improbable. Beaucoup de ces monnaies commémoratives ont donc été mises directement en circulation, et de nombreuses monnaies vendues sur le second marché ne sont pas de qualité UNC même si elles sont vendues comme telles.

Depuis, de nombreuses pièces commémoratives ont été émises à 1 million d'exemplaires sans pour autant que leur prix sur le second marché ait véritablement « flambé ».

On peut donc légitimement penser que la cotation de cette monnaie est principalement due à son mode de distribution. Les professionnels finlandais ont acheté de nombreux rouleaux pour satisfaire leurs clients notamment les non-résidents.

Ils ont ensuite réparti le surcoût de manipulation et de tri de ces rouleaux sur le prix unitaire de chaque pièce commémorative qui a été ensuite revendue par leurs soins.

Nous pouvons noter également qu'il est difficile de se procurer des monnaies finlandaises pour le collectionneur lambda car le pays reste décentralisé d'un point de vue géographique (c'est un pays éloigné, et ses monnaies restent concentrées sur le territoire national ; elles circulent peu au sein des autres pays).

Aussi, en 2004, la boutique en ligne officielle de l'institut monétaire (Rahapaja) n'autorisait pas l'export de leurs monnaies (il fallait être résident finlandais pour acheter leurs monnaies sur leur site, ce qui n'est plus le cas depuis cette année).

Ces différents points (faible tirage, mode de distribution, pays éloigné...) font donc que cette monnaie est rare et difficile à trouver en qualité numismatique UNC pour les collectionneurs.

Actuellement, cette monnaie est vendue sur le second marché à hauteur de 30 euros et comme vu précédemment, il est rare que celles-ci soient en qualité UNC.

Ce mode de distribution pourrait être un très bon procédé pour répartir les monnaies sur tout le territoire, mais il faudrait que le volume du tirage soit bien plus élevé pour avoir plusieurs commémoratives par rouleau. Les rouleaux devraient être soit aveugles, soit tous uniformes (le même nombre de commémoratives par rouleau) afin d'éviter toutes « arnaques » et que soient proposés des moyens pour les collectionneurs d'acheter les monnaies en qualité UNC auprès de l'institut émetteur.

## 2.2- Slovénie Traité de Rome 2007

La Slovénie a intégré la zone euro au 1<sup>er</sup> janvier 2007. La mise en circulation d'une pièce commémorative lors de sa première année au sein de l'UEM n'était pas forcément une bonne chose. Concernant les autres pays qui ont réalisé le passage à la monnaie unique en 2002, la politique monétaire commune leur avait imposé un moratoire de 2 ans avant d'avoir la possibilité de produire une première pièce commémorative de 2 euro. Ceci afin que tous les citoyens soient bien habitués à leur nouvelle monnaie. En revanche, pour les Slovènes, à peine ont-ils pris connaissance de leurs nouvelles pièces qu'ils ont eu dans leurs portes-monnaies deux pièces de 2 euro différentes issues de leur propre institut monétaire (la classique et la commémorative).



Figure 3 — 2 euro commémorative Slovénie 2007

Afin d'éviter toute confusion, c'est certainement pour cette raison que l'institut monétaire slovène a préféré frapper un très grand nombre de pièces de 2 euro classiques (plus de 21 000 000 d'exemplaires) pour un très faible nombre de 2 euro commémoratives (400 000 exemplaires). L'annonce de ce faible tirage pour cette première monnaie commémorative n'a rien arrangé pour les collectionneurs. Si pour la Finlande, avec 1 million de pièces, il est difficile de trouver la monnaie à bon prix, pour la Slovénie avec un tirage de 400 000 exemplaires, les collectionneurs se sont rués

dessus pour l'acquérir au plus vite, parfois à des tarifs très élevés. Son prix sur le second marché est un peu redescendu depuis, et s'est stabilisé aux alentours d'une vingtaine d'euros. On peut donc conclure de cette expérience que le tirage de 400 000 exemplaires est beaucoup trop faible pour satisfaire l'intégralité des collectionneurs européens.

En 2007, les monnaies commémoratives étaient distribuées par la banque centrale de Slovénie (Banka Slovenije). À partir de 2008, afin de rendre les pièces numismatiques accessibles au plus grand nombre de personnes, la banque centrale a autorisé la « Deželna banka Slovenije » à vendre les monnaies commémoratives. Cependant, beaucoup de collectionneurs ont du mal à se procurer ces monnaies par cette banque qui a ainsi obtenu de la Banque Centrale slovène la distribution exclusive de ses produits numismatiques. À compter de 2009, un service de vente à distance a été mis en place et l'accès aux produits numismatiques slovènes en a été simplifié d'autant.

### **2.3- Luxembourg 2010**

La pièce de 2 euro commémorative du Luxembourg de 2010 était annoncée au journal officiel de l'Union Européenne N° (2009/C 311/06) du 19/12/2009 à un million d'exemplaires. Finalement, dans le programme monétaire de la BCL (Banque Centrale du Luxembourg), cette dernière était annoncée à 500 000 exemplaires. Cette annonce a créé la même panique chez les collectionneurs, qui désormais savent qu'il est difficile de trouver les monnaies qui sont tirées au-dessous du million d'exemplaires. À sa sortie, nombreux sont ceux qui se sont rués sur l'achat de rouleaux ; très rapidement, la BCL a liquidé son stock de 500 000 pièces directement via sa propre boutique. Les monnaies n'ont donc pas eu le temps d'atteindre les portes-monnaies des citoyens luxembourgeois. Il y a donc eu concernant cette monnaie, un réflexe de thésaurisation suivi très rapidement d'une flambée des tarifs sur le second marché. Beaucoup ont spéculé sur cette monnaie, des rouleaux se sont revendus très rapidement à plus de 300 euros (pour 25 pièces), le prix à l'unité a atteint en quelques jours une vingtaine d'euros pour ensuite redescendre à un tarif stabilisé et un peu plus raisonnable d'une dizaine d'euros.

Les vendeurs professionnels se sont également calés sur les tarifs du second marché pour écouler leurs monnaies, ce qui n'est pas correct vis-à-vis des frais engendrés, nous pouvons dénoncer ici une certaine spéculation numismatique qui a influencé les cotations à la hausse.

Nous pouvons donc dire concernant cette monnaie, que le tirage est trop faible pour satisfaire à la fois les besoins des collectionneurs européens et les besoins de l'économie domestique du Luxembourg, même pour un pays à faible population.

Nous pouvons dire également que ce sont les collectionneurs eux-mêmes les principaux responsables du tarif élevé de cette monnaie sur le second marché de par leur panique collective.

### **2.4- Les causes de l'envolée des prix sur le second marché (cotations)**

En analysant les trois cas énumérés précédemment, on comprend que plusieurs facteurs influent sur les prix sur le second marché. Le tirage et le mode de distribution jouent un rôle important sur l'avenir des cotations des monnaies. D'autres facteurs seront tout aussi importants pour fixer le prix d'une monnaie sur le second marché.

## Tirage faible

La cotation d'une monnaie sera forcément inversement proportionnelle au volume du tirage de cette monnaie. Il est facile de comprendre que plus le tirage d'une monnaie est faible, plus le prix de cette pièce sera élevé.

Nous pouvons définir une monnaie courante si celle-ci a été émise au-delà du million d'exemplaires. Au-dessous de ce palier, les monnaies seront difficiles à trouver, circuleront trop peu, voire pas du tout, ces monnaies seront donc dédiées à la thésaurisation et aux collectionneurs.

Intervalle des nombres de frappes	Circulation des monnaies
Inférieur à 100 000 exemplaires	monnaie très rare
Entre 100 000 et 500 000 exemplaires	monnaie rare
Entre 500 000 et 1 000 000 d'exemplaires	monnaie peu courante
Au-delà du million d'exemplaires	monnaie courante dans le pays d'émission
Au-delà des 10 millions d'exemplaires	monnaie très courante dans la zone euro

Figure 4 – Circulation des monnaies en fonction du nombre de frappes

Il nous est très difficile d'estimer le nombre des collectionneurs de pièces de 2 euro commémoratives. En effet, les fichiers clients des instituts comptent beaucoup de revendeurs professionnels ou non. Ils ne peuvent donc pas donner une indication fiable du nombre de consommateurs finaux, les collectionneurs, des produits numismatiques européens.

En ce qui concerne la France, Michel Prieur, numismate professionnel, avait estimé le nombre des collectionneurs en France à 30 000 en 2005 (interview Magazine « investir »).

En Allemagne, le directeur d'un des Hôtels des Monnaies fédéraux estimait le nombre des collectionneurs allemands aux alentours de 300 000. Mais ce nombre est une extrapolation du nombre des clients inscrits auprès de l'administration des ventes de produits numismatiques (le VsF).

## Sujet / thème de la commémoration

Certains thèmes de commémoration toucheront un public plus large que les simples collectionneurs.

Certaines émissions ont été réalisées sur des sujets très populaires qui ont suscité un engouement au-delà des simples collectionneurs de coupures euro.

Ainsi, la pièce commémorative Grâce Kelly doit l'engouement qu'elle a rencontré en partie au fait qu'il existe un public d'admirateurs de l'actrice et princesse régnante de Monaco. Ce public quoique non numismate a souhaité se porter acquéreur de cette pièce. La demande a donc dépassé le cadre du public des numismates de l'euro.

L'élargissement de la demande à un public plus large que les collectionneurs euro est un des facteurs de la flambée des prix constatée pour certaines coupures.

## **Première émission commémorative**

Certains pays n'ont pas encore émis de pièces commémoratives qui leur soient propres (c'est-à-dire en excluant les frappes communes).

C'est le cas en particulier des Pays-Bas et de l'Irlande. La première émission de pièce commémorative de ces pays n'ayant jamais franchi le pas est toujours très attendue par les collectionneurs. Ces derniers éprouvent un manque dans leurs médailliers, c'est une certaine frustration pour eux. On peut supposer que les collectionneurs vont se ruer sur ces premières émissions quels qu'en soient les volumes de frappe, car ils les considéreront comme des émissions originales. Nous pouvons déjà nous attendre à une ruée des collectionneurs sur certaines émissions en 2010. En effet sont attendues les premières émissions de Chypre, de Malte et de l'Irlande, ainsi que des secondes émissions pour l'Espagne attendue depuis 2005 et pour la Grèce extrêmement attendue depuis 2004.

Ces émissions considérées comme rares aux yeux des collectionneurs, couplées à de potentiels faibles tirages, entraîneront de toute évidence des cotations élevées sur le second marché très rapidement.

## **Mode de diffusion des monnaies**

Plusieurs systèmes de distribution des pièces de 2 € commémoratives peuvent être mis en place.

### ***La diffusion aux travers des seuls professionnels***

Ce système n'est pas favorable aux collectionneurs dans la mesure où nous avons constaté que de tels circuits de distribution entraînaient une entente sur les prix entre les professionnels, et ce, au seul détriment des collectionneurs. La Principauté de Monaco a ainsi distribué la pièce de 2 € Grâce de Monaco. Le niveau de prix très (trop ?) élevé de cette pièce s'explique en partie selon nous par le choix exclusif de ce mode de distribution.

C'est donc un mode de distribution qui encourage la spéculation entretenue par les professionnels. Les AD€ ne militent pas pour une exclusion des professionnels pour ce qui concerne la distribution des nouvelles émissions monétaires en euro, mais souhaitent que le mode de distribution retenu soit en fait un système « mixte », ou « pluriel ». Un système basé sur les seuls réseaux professionnels est un système de distribution fermé.

### ***La diffusion par le système bancaire***

En général, ce système de distribution peut sembler plus équitable pour les collectionneurs et ce mode de distribution garantit une diffusion auprès du public d'une pièce de 2 € à sa valeur faciale ou à une valeur très proche (certains pays vendent des rouleaux de 2 € commémoratives à 56 € et non à 50 € comme le Luxembourg ou la Slovaquie).

Cependant, ce mode de distribution est souvent mis en place au travers du réseau bancaire et des agences ou succursales des banques. En général, ce réseau est national et non européen.

Ce qui implique que le collectionneur européen non résident est très nettement défavorisé par ce type de système de distribution. Cette procédure réintroduit de facto une barrière territoriale qui nuit aux collectionneurs européens non-résidents.

### *La diffusion par les instituts émetteurs (à la valeur faciale ou non)*

Ce système reste de notre point de vue le plus équitable en matière de diffusion (mais engendre nécessairement un surcoût pour le collectionneur). Il est garant du respect de l'équité entre les collectionneurs européens pour l'accès aux pièces de 2 euro et en particulier celles qui sont les plus recherchées.

D'autant plus que la plupart de ces instituts d'émission disposent désormais d'un site de vente en ligne avec possibilité de paiement sécurisé par carte de crédit.

C'est clairement le mode de distribution principal qui doit être favorisé pour la mise en circulation des pièces de 2 € auprès des collectionneurs.

### *Systemes mixtes*

Nous pensons que la solution se trouve dans un système mixte avec la hiérarchie suivante selon les volumes de monnaies confiées pour mise en circulation.

Les instituts monétaires doivent rester des acteurs de premier plan dans ce type d'opération. Le cas échéant, le système bancaire domestique de chaque pays membre peut être mis à contribution.

Enfin, les professionnels peuvent être intégrés au réseau de distribution, mais pas pour la partie la plus importante du volume de frappe. Car leurs clients sont exclusivement des collectionneurs et l'intégralité de leurs ventes sera thésaurisée par leurs clients, voire par les professionnels eux-mêmes.

### *Spéculation*

Les collectionneurs sont en partie eux-mêmes fautifs de l'envolée des prix. Le fait qu'il y ait toujours des preneurs pour un montant supérieur génère l'inflation sur le marché secondaire. L'exemple le plus parlant est certainement celui de la pièce commémorative de Monaco de 2007 que nous prendrons le temps de détailler au chapitre 3.1 (paragraphe 3).

Quand les prix grimpent considérablement, quand la demande est bien inférieure à l'offre, certains n'hésitent pas à revendre leur monnaie pour un montant nettement supérieur à celui qu'ils ont dépensé pour acquérir cette pièce. La 2 euro 2007 de Monaco a atteint en 3 ans, 10 fois son prix d'origine ! Pour 110 euros dépensés, il est possible d'espérer revendre cette monnaie à hauteur de 1 100 euros. Certains collectionneurs se séparent donc de cette monnaie pour réaliser la plus-value qui pourra leur garantir une ou plusieurs années d'autofinancement pour la constitution de la suite de leur collection.

De nombreuses personnes ont trouvé un intérêt purement spéculatif dans cette monnaie. Et beaucoup de spéculateurs sont en fait des non-collectionneurs qui étaient à la recherche d'une source de revenus alternative. La numismatique euro n'est donc pas au centre de leurs préoccupations.

Si seuls les collectionneurs étaient intéressés par cette dernière, elle devrait alors se faire très rare sur le second marché, car l'intégralité d'entre elles devrait, à cette heure, être placée dans des collections privées pour ne jamais en sortir sur les sites de vente.

La spéculation numismatique est aussi la spécialité de certains revendeurs professionnels (notamment certains grossistes allemands) qui ont un rôle prépondérant sur les cotations des monnaies et donc sur les prix du second marché. Certains revendeurs proposent un catalogue de cotations volontairement surestimées (bien au-dessus des prix du second marché), ces revendeurs influent considérablement sur les prix de vente et d'achat des collectionneurs...

Cette spéculation a pour effet de pousser les collectionneurs à négliger les émissions moyennes, chacun étant sûr d'en trouver. La plus-value latente est alors infime.

Personne aujourd'hui ne semble se préoccuper de l'avenir de ces pièces. Dans 20 ou 50 ans, laquelle sera la plus difficile à trouver en qualité UNC ?

Celle émise à 500 000 exemplaires et jamais mise en circulation ou celle émise à 1 000 000 d'exemplaires et mise à la disposition des consommateurs ?

Comme souvent en numismatique, des surprises sont à prévoir dans un avenir plus ou moins proche.

### 3- Monnaies dédiées aux collectionneurs

#### 3.1- Monnaies de qualité BU dans des collectors

##### Les « coincards » (Luxembourg, France...) édition collector

Le premier pays à avoir développé un concept de collector autour d'une pièce commémorative de 2 € en qualité BU (« Brilliant Uncirculated ») est le Luxembourg.

La BCL a en effet commercialisé une « coincard » dès 2004, à la fin du moratoire gelant l'émission de coupures commémoratives d'une valeur faciale de 2 €. Ce collector consiste en une carte plastifiée avec une illustration sur fond blanc en rapport avec le thème sur lequel porte la pièce insérée dans cette « carte numismatique ». La BCL a également émis de telles cartes pour les deux émissions communes de 2007 et 2009.



Figure 5 – coincard 2 euro Luxembourg 2004

Ces collectors ont été émis en quantité limitée sur les deux premières années, 2004 et 2005. Les prix sur le second marché sont assez élevés.

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour les « coincards » du Luxembourg 2004 et 2005 :

« Coincard »	2004	2005
Moyennes ventes 2009	30,00	40,00
Moyennes ventes 2010	45,00	50,00

Figure 6 – cotations des « coindards » 2004 et 2005 du Luxembourg (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

La « coincard » Luxembourg 2004 se vend à 45 € en moyenne en 2010, pour un prix d'émission de 8 €. Mais, cela tient également à une particularité qui fait de cette pièce une variété numismatique, catégorie prisée par les collectionneurs.

En effet, le sens des stries du relief de l'hologramme du H est inversé par rapport à celui des stries de la pièce de circulation.

En revanche, la commémorative 2005 se vend un peu plus cher (50 € en moyenne en 2010). Peut-être est-ce dû au fait que les professionnels devaient pour la plupart se rendre sur place pour l'acquérir. En effet, cette « coincard » était vendue uniquement au guichet de la BCL à l'époque. Sachant le succès qu'avait rencontré l'émission 2004, les professionnels souhaitaient en obtenir un contingent conséquent.

En revanche, le prix sur le second marché est moins élevé pour les émissions de 2006 à 2009 inclus, car le volume de ces cartes numismatiques est passé de 10 000 à 15 000 exemplaires.

Ce volume d'émission avoisine vraisemblablement le nombre des collectionneurs qui souhaitent posséder une « coincard » émise par le Grand Duché chaque année.

À noter que ce type de carte est numéroté. L'association des AD€ souhaite que cette pratique se généralise, car c'est notamment une condition imposée par les compagnies d'assurances pour assurer ce type de collection contre le vol. Une numérotation permet d'individualiser les collecteurs et rend donc les transactions sur ces derniers acquis frauduleusement beaucoup plus délicates.

Les AD€ souhaiteraient une généralisation de cette pratique à toutes les « coincard » officielles émises au sein de l'Union Européenne.

Par ailleurs, cette première émission a également souffert d'un autre préjudice : la contrefaçon. En effet, des émissions privées de « coincard » contenant une vraie pièce de 2 € commémorative 2004 du Luxembourg ont été vendues sur des plates-formes de ventes en ligne sur Internet. La contrefaçon porte sur l'emballage et non sur la pièce. Cependant, l'émission privée vaut sur le second marché 4 ou 5 euros maximum alors que la « coincard » officielle est vendue jusqu'à 60 € par certains professionnels. Certaines « coindards » issues d'émissions privées ont été vendues au prix de la véritable.

Beaucoup de collectionneurs ont été ainsi abusés. Pour les AD€, il serait judicieux que les instituts émetteurs européens apposent un logo explicite (comme l'« étoile européenne ») sur ces collecteurs. Celui-ci serait reconnu comme un label qui garantit le caractère officiel de l'émission sur laquelle il figure. Certains instituts ont adopté cette pratique. Elle devrait selon nous s'appliquer obligatoirement à tous les instituts européens.

Il faut savoir que nous avons également rencontré des « coincards » privées qui sont présentées comme des « coincards » officielles alors que l'institut monétaire n'en a pas émis. Tel a été le cas d'une « coincard » autrichienne en 2005 contenant la commémorative fêtant les 50 ans de la constitution autrichienne.

Beaucoup de collectionneurs se sont rués sur ce collector et l'ont acheté plus de 20 € en pensant que ce produit était une émission officielle de l'institut autrichien.

Beaucoup de pays ont ensuite imité le Luxembourg devant le succès rencontré par ce collector.

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour les « coincards » 2004 à 2010 :

Pays	Année	Quantité émise	Prix initial	Prix moyen 2009	Prix moyen 2010
Allemagne	2006	80 000	16,00	40,00	50,00
Allemagne	2007	80 000	16,00	30,00	40,00
Allemagne	2008	80 000	16,00	20,00	20,00
Allemagne	2009	50 000	16,00	20,00	20,00
Allemagne	2010	50 000	16,00	N/A	20,00
Belgique	2005	20 000	9,00	9,00	9,00
Belgique	2006	20 000	9,00	10,00	10,00
Belgique	TdR	20 000	9,00	8,00	8,00
Belgique	2008	12 000	9,00	10,00	10,00
Belgique	2009	6 000	9,00	9,00	9,00
Belgique	EMU	6 000	9,00	9,00	9,00
Belgique	2010	6 000	9,00	N/A	10,00
Chypre	2009	5 000	6,00	9,00	8,00
Espagne	2005	30 000	19,00		20,00
Espagne	2007	20 000	25,00		20,00
Espagne	2009	25 000	22,00		20,00
Grèce	2004	500 000	5,00	5,00	5,00
Grèce	2009				
France	2008	20 000	10,00	9,00	10,00
France	2009	20 000	10,00	9,00	10,00
France	2010	20 000	10,00	N/A	12,00
Irlande	2007	15 000	7,00	5,00	7,50
Irlande	2009				
Italie	2009	15 000	12,00	18,00	15,00
Luxembourg	2004	10 000	8,00	30,00	45,00
Luxembourg	2005	10 000	9,00	40,00	50,00
Luxembourg	2006	15 000	9,00	10,00	10,00
Luxembourg	2007	15 000	9,00	10,00	10,00
Luxembourg	TdR	15 000	9,00	10,00	10,00
Luxembourg	2008	15 000	9,00	10,00	10,00

Luxembourg	2009	10 000	9,00	10,00	10,00
Luxembourg	EMU	10 000	9,00	10,00	10,00
Luxembourg	2010	7 500	9,00	N/A	30,00
Slovaquie	2009	1 000	5,00	110	150
Slovaquie	2008	1 000	5,00	160	250
Slovénie	2008	10 000	9,00	10,00	8,00
Slovénie	2009				
Portugal	2007	15 000	9,00	10,00	6,00
Portugal	TdR	10 000	9,00	6,00	6,00
Portugal	2008	15 000	8,93	6,00	6,00
Portugal	2009	15 000	8,93	9,00	6,00
Portugal	2010	20 000	9,38	N/A	10,00

Figure 7 – cotations des « coincards » (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

Les « coincards » ont des prix de ventes de la part des instituts émetteurs qui ne sont pas élevés, et le prix du second marché est avoisinant du prix d'émission. Certaines « coincards » se vendent même avec une moins-value.

À noter une prime pour la première émission comme pour l'Allemagne en 2006. Cette série (5 ateliers) se négocie autour de 50 €, soit trois fois son prix d'émission. La pièce commémorative 2007 se vend deux fois son prix d'émission, soit 32 €.

Le cas de la « coincard » slovaque 2009 pose un problème. C'est une émission privée contenant une pièce UNC, qui a été mise en vente avec l'accord de l'institut slovaque. D'après ce que notre association sait, 1 000 exemplaires ont été émis au prix d'émission de 5 €.

Une partie de ces plaquettes semi-officielles ont été signées le jour de la mise en vente par l'artiste qui a réalisé le dessin de la face nationale de la pièce de 2 euro commémorative slovène 2009.

Peu de ventes ont été répertoriées sur le marché secondaire.

Des ventes entre 110 et 150 €, pour la plaquette non signée et entre 160 à 250 € pour celle signée ont été signalées par nos adhérents.

### Vatican et Saint-Marin

Les cas du Vatican et de Saint-Marin sont particuliers. Tout d'abord, le mode de distribution des émissions de ces deux États est effectué sous couvert d'un système d'abonnement, géré par les instituts d'émission. Seuls sont susceptibles d'acquérir les « coincards » de ces deux états les numismates professionnels ou simples collectionneurs qui sont clients des instituts d'émission.

De ce que nous informant nos adhérents, en particulier les nouveaux collectionneurs, le délai entre la demande d'inscription sur la liste des souscripteurs aux émissions monétaires du Vatican et l'inscription effective est en moyenne de 2 ans. Ce délai est presque inexistant pour Saint-Marin où l'inscription se fait pratiquement au moment de la demande.

On peut tout de même s'interroger sur les raisons de cet écart alors que les volumes d'émission des deux États sont à peu près les mêmes. Ces émissions dont les prix sur le second marché sont en très forte baisse devraient être plus facilement accessibles aux collectionneurs, simples particuliers. Nous estimons que le Vatican devrait notamment faciliter l'accès à sa liste de clients aux particuliers et surtout aux jeunes collectionneurs qui sont l'avenir de la numismatique euro.

Le volume d'émission de ces deux pays est très limité. Ces deux pays peuvent ainsi émettre une 2 € commémorative pour un volume d'émission compris entre 100 000 et 150 000 exemplaires. Ce sont donc des volumes d'émission faibles pour l'Union Européenne. Cela s'explique en partie par la contrainte particulière que constituent des volumes de frappe autorisés très faibles, même si la Commission Européenne a très récemment relevé ces plafonds de frappe.

Notre association proposerait l'instauration d'un quota spécifique pour ces pièces commémoratives pour les trois micros états (Vatican, Monaco, Saint-Marin et très prochainement Andorre).

Le prix d'émission de ces pièces commémoratives est plus élevé, il est de sept fois la valeur faciale de la pièce. Peut-être que le Vatican, ainsi que Saint-Marin, pourraient mettre en place un abonnement spécifique pour jeunes collectionneurs (moins de 15 ans par exemple).

À défaut, ce domaine de collection risque de perdre sa dynamique. Beaucoup de collectionneurs déclarent déjà faire l'impasse sur la série complète de 2 euro commémoratives au titre de l'année en cours.

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour les 2 euro commémoratives Vatican 2004 à 2009 :

Année édition	Prix initial	2009 moyenne	2010 moyenne
2004	11,00	67,00	75,00
2005	11,00	100,00	130,00
2006	11,00	70,00	80,00
2007	14,00	49,00	53,00
2008	14,00	46,00	47,00
2009	14,00	50,00	40,00
<b>Total</b>	<b>75,00</b>	<b>382,00</b>	<b>425,00</b>

Figure 8 – cotations des 2 euro Vatican 2004 à 2009 (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour les 2 euro commémoratives Saint-Marin 2004 à 2009 :

Année édition	Prix initial	2009 moyenne	2010 moyenne
2004	10,00	99,00	99,00
2005	10,00	75,00	77,00
2006	10,00	53,00	56,00
2007	10,00	33,00	35,00
2008	11,00	45,00	47,00
2009	12,00	34,00	34,00
<b>Total</b>	<b>63,00</b>	<b>339,00</b>	<b>348,00</b>

Figure 9 – cotations des 2 euro Saint-Marin 2004 à 2009 (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

## Monaco 2007

Cette coupure euro a été émise avec un tirage confidentiel de 20 001 unités.

Le prix d'émission était très élevé puisqu'elle était proposée à Monaco à 110 €, soit 55 fois la valeur faciale. À noter que cette pièce a été vendue uniquement sous un format pour collectionneur c'est-à-dire en coffret. Cependant, compte tenu de la quantité, le prix très élevé peut paraître plus justifié. Son prix sur le second marché n'est pas prohibitif dans la numismatique euro. Il correspond au nombre de collectionneurs qui veulent une collection complète. Car il y en a encore qui désirent acquérir cette monnaie, même à ce prix.



Figure 10 – 2 euro Monaco 2007

Cette forte valorisation entraîne des dérives spéculatives fortes. Certains remettent en vente cette monnaie actuellement car ils peuvent espérer un prix de vente assez élevé, ils gardent espoir de racheter cette pièce plus tard à un tarif un peu plus raisonnable. C'est un pari et cela explique pour partie qu'il y en a encore des ventes.

Une autre explication est que certains ont acheté plusieurs de ces pièces et revendent celles-ci au fur et à mesure pour autofinancer la constitution de la suite de leur collection.

Certains se sont même vantés d'avoir fait des achats à découvert sur cette pièce en pariant dès le départ sur une forte plus-value latente. Nous sommes donc très loin du comportement standard du collectionneur d'euro.

Le succès de cette pièce reste d'actualité car depuis 2004, la Principauté n'a réalisé qu'une seule émission de ce type. Comme elle ne fait pas partie intégrante de la CE, elle n'a pas été associée aux émissions communes de 2007 et 2009. C'est donc l'État qui a émis le moins de pièces commémoratives depuis la fin du moratoire en ayant effectué le passage à la monnaie unique dès 2002.

Le circuit de distribution a été exclusivement réservé aux circuits professionnels. Comme indiqué infra, c'est le système de distribution qui, quand il est exclusif, conduit le plus sûrement à des manipulations de prix et à la spéculation.

Enfin, comme indiqué, cette pièce est la commémorative émise depuis 2004 avec le plus faible tirage. Le Vatican et Saint-Marin avaient émis 80 000 pièces pour les tirages les plus faibles en 2004 et 2005.

Cette pièce a donc cumulé les facteurs qui contribuent à une forte valorisation sur le second marché.

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour la 2 euro commémorative Monaco 2007 :

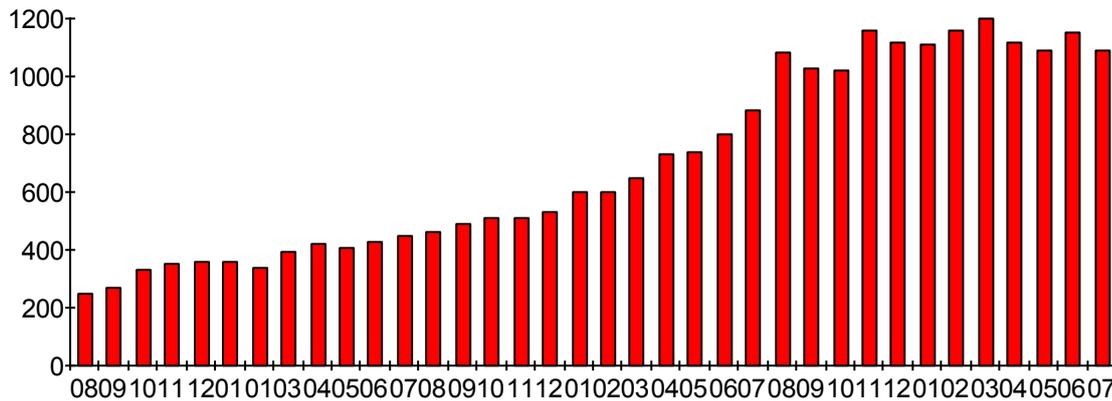


Figure 11 – évolution des cotations de la 2 euro Monaco 2007 (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

	2007	2008	2009	2010
Janvier		01/08 = 360 €	01/09 = 600 €	01/10 = 1 110 €
Février		02/08 = 340 €	02/09 = 600 €	02/10 = 1 160 €
Mars		03/08 = 390 €	03/09 = 650 €	03/10 = 1 200 €
Avril		04/08 = 420 €	04/09 = 730 €	04/10 = 1 120 €
Mai		05/08 = 410 €	05/09 = 740 €	05/10 = 1 090 €
Juin		06/08 = 430 €	06/09 = 800 €	06/10 = 1 150 €
Juillet		07/08 = 450 €	07/09 = 880 €	07/10 = 1 090 €
Août	08/07 = 250 €	08/08 = 460 €	08/09 = 1 086 €	
Septembre	09/07 = 270 €	09/08 = 490 €	09/09 = 1 030 €	
Octobre	10/07 = 330 €	10/08 = 510 €	10/09 = 1 020 €	
Novembre	11/07 = 350 €	11/08 = 510 €	11/09 = 1 160 €	
Décembre	12/07 = 360 €	12/08 = 530 €	12/09 = 1 120 €	

Figure 12 – évolution des cotations de la 2 euro Monaco 2007 (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

### 3.2- Monnaies en qualité Belle Épreuve

Les pièces d’euro en qualité « Belle Épreuve » sont des monnaies qui sont uniquement destinées aux collectionneurs. Elles sont frappées sur des flans monétaires qui ont été polis. Par ailleurs, la qualité de frappe est optimum. Les instituts frappent ces monnaies unité après unité et non en séquences automatisées.

La frappe de ces pièces est à tel point soignée que certains collectionneurs considèrent de ce fait qu’elles sont plus des médailles que des pièces à part entière.

Les collectionneurs de pièces de 2 euro commémoratives en qualité BE sont vraiment peu nombreux, M. Serge WIOTTE, le statisticien des AD€, a constaté qu'au-dessus de 2 500 pièces éditées, les prix sur le second marché ne décollent pas. C'est donc un marché de niche.

Quelle sera l'évolution de ce marché ? Courant 2009, on a vu un engouement pour cette collection, mais depuis quelques mois l'intérêt semble être retombé. Une conséquence probable de la crise et de la baisse de pouvoir d'achat des collectionneurs qui en a découlé.

## Belgique

Pays initiateur avec le coffret 2005. La Belgique n'intègre pas les pièces de 2 euro commémoratives en qualité BE dans le coffret annuel. De ce fait, l'émission à part de pièces de 2 euro en qualité BE ne pouvait que paraître justifiée.

## Coffret Luxembourg 2008

Nous ne pouvons pas éviter d'évoquer le cas très particulier – et nous espérons unique – qu'a constitué le coffret émis en 2008 par le Luxembourg contenant toutes les commémoratives émises par le Grand Duché depuis 2004.

Le problème réside dans le fait que le coffret a été émis en 2008, soit 4 ans après l'émission de la première pièce qu'il contient. Il en a résulté un contingent de frappe supplémentaire de 2 500 pièces. Or la frappe initiale de la 2 euro commémorative 2004 en qualité BE était de 1 500 exemplaires... On voit tout de suite la conséquence qu'a eue cette émission et surtout le dangereux précédent qu'elle a créé. Elle a installé une méfiance des collectionneurs vis-à-vis des chiffres de frappe officiels communiqués par cet institut et cela rend plus incertaine la valorisation des pièces d'euros, puisque dans ce cas particulier, l'institut monétaire du Luxembourg a multiplié par 1,5 le volume initial pour une frappe destinée uniquement aux collectionneurs.

Le malaise vis-à-vis de ce coffret est à ce point patent que ce coffret ne décolle pas des 200-240 € alors qu'il contient deux variétés avec les « différents » de la Monnaie de Paris et des tranches fautées (tranches striées, mais non insculpées sur les pièces 2006, 2007 et 2008). Bref, un tel coffret présentant ces particularités devrait coter au-delà de 500-600 € pour toute autre émission.

## Évolutions souhaitées

Pour des produits pour collectionneurs, une évolution souhaitée serait de généraliser la pratique des coffrets dits « gradués » (dont l'état de conservation est garanti par l'institut d'émission).

Ces coffrets garantissent une évaluation sur l'état de conservation de la coupure encapsulée dans un encart scellé thermiquement. Il est de plus numéroté et peut être référencé ce qui est une garantie contre le vol et incite les assureurs à couvrir plus facilement une collection numismatique. Le prix des polices d'assurance dédiées s'en trouve par ailleurs réduit d'autant.

À minima, les instituts devraient généraliser l'individualisation des produits numismatiques collectors numérotés sur le coffret ou sur un certificat joint.

## Développement de la collection en Belle Épreuve

Il semble qu'il y ait eu courant 2009 un décollage de ce marché devant l'augmentation de l'offre et aussi parce que beaucoup de collectionneurs sont excédés par la piètre qualité numismatique des pièces en qualité UNC et même en qualité BU émises par certains pays. Le pays qui est cité en exemple dans ce domaine est la Belgique. Beaucoup de collectionneurs stigmatisent la faible qualité des frappes courantes et se sont donc reportés sur la collection de pièces BE (Belle Épreuve).

Il existe enfin d'autres micros-marchés que nous n'évoquerons pas car ils ne sont pas significatifs et ne concernent qu'un nombre très restreint de collectionneurs. On peut citer notamment à titre d'exemple les pièces fautées et les variétés (marché très confidentiel, mais aux prix prohibitifs) et les BU composites (le Vatican pour les Numisletter et Espagne pour ses coffrets 2 pièces).

Voici les cotations calculées (basées sur des relevés du second marché sur Ebay) pour les 2 euro commémoratives Belle Épreuve :

Pays	Année	Quantité	Prix vente initial	Valeurs relevées
Allemagne	2006	70 000	29,00	70,00
Allemagne	2007	70 000	29,00	70,00
Allemagne	TdR	50 000	29,00	160,00
Allemagne	2008	70 000	29,00	40,00
Allemagne	2009	70 000	29,00	40,00
Allemagne	EMU	20 000	29,00	100,00
Autriche	2005	20 000	40,00	30,00
Autriche	TdR	20 000	50,00	55,00
Belgique	2005	3 000	18,50	160,00
Belgique	2006	3 000	18,50	100,00
Belgique	TdR	5 000	18,50	25,00
Belgique	2008	6 000	18,50	22,00
Belgique	2009	7 500	18,50	20,00
Belgique	EMU	6 000	18,50	18,00
Espagne	2005	3 000		70,00
Espagne	TdR	1 800		300,00
Espagne	2009	3 500		35,00
Finlande	2004	5 000		250,00
Finlande	2006	3 300		210,00
Finlande	2007	50 000	18,00	15,00
Finlande	TdR	2 500		140,00
Finlande	2008	20 000	18,00	15,00
Finlande	EMU	20 000	18,00	15,00
France	2008	10 000	20,00	20,00
France	2009	10 000	20,00	20,00
France	2010	20 000	20,00	20,00

Irlande	TdR	10 000		25,00
Irlande	EMU	7 000		30,00
Italie	EMU	5 500		40,00
Luxembourg	2004	4 000		40,00
Luxembourg	2005	4 000		80,00
Luxembourg	2006	4 500		80,00
Luxembourg	2007	2 500		35,00
Luxembourg	TdR	5 000		35,00
Luxembourg	2008	5 000		35,00
Luxembourg	2009			40,00
Luxembourg	EMU			60,00
Pays-Bas	2007	10 000		40,00
Pays-Bas	2009	9 500		28,00
Pays-Bas	EMU	1 500	14,95	100,00
Portugal	2007	10 000	16,50	15,00
Portugal	TdR	5 000	16,50	50,00
Portugal	2008	10 000	16,50	15,00
Portugal	2009	10 000	16,50	14,00
Portugal	EMU	15 000	16,50	15,00
Slovénie	2008	40 000	6,00	10,00
Slovénie	2010			17,00

Figure 13 – évolution des cotations des 2 euro Belle Épreuve (source : M. Serge WIOTTE – éditeur blog 3 BUN)

## Conclusion

Nous avons vu que les cotations sur le second marché sont très variables suivant différents facteurs. Le tirage et le mode de distribution sont les deux critères jouant un rôle le plus prépondérant sur ces cotations. Ainsi nous pouvons retenir les points suivants.

1. Le mode de distribution est très important : celui utilisé par la Finlande en 2004 qui évinçait totalement les collectionneurs est responsable de la flambée des prix sur le second marché.
2. S'il est vrai qu'une monnaie ne doit pas être uniquement réservée à la circulation sans se soucier des collectionneurs, il est vrai aussi qu'une monnaie ne devrait pas être réservée uniquement au monde numismatique. Les systèmes d'abonnements privés utilisés par les principautés génèrent de sérieuses spéculations à très court terme.
3. La distribution des monnaies uniquement par le réseau de revendeurs professionnels crée une entente sur les prix et génère une envolée des cotations.
4. Un faible tirage d'une série monétaire entraînera une course à l'acquisition chez les collectionneurs, cette monnaie ne circulera pas du tout ou très peu et son tarif sur le second marché grimpera très rapidement.

À ce stade, notre association ne peut que suggérer les orientations suivantes :

1. Un tirage raisonnable pour satisfaire la totalité l'entièreté des collectionneurs européens devrait être supérieur à un million de pièces.
2. Le mode de distribution doit être maîtrisé afin que les collectionneurs puissent se les procurer facilement dans des qualités UNC.
3. Les monnaies dites circulantes ne devraient pas être vendues plus cher que leur valeur faciale par les instituts d'émission ou banques centrales (ou à peine plus élevée, justifiée par des frais de gestion)
4. Répartir les monnaies commémoratives dans les rouleaux de 2 euro classiques, pourrait être une bonne solution, mais attention au nombre de pièces émises pour ne pas reproduire la situation de la 2 euro Finlande 2004.
5. Les orientations communes parlent de tirage plafond maximum. Peut-être faudrait-il aborder des tirages minimums afin d'éviter les spéculations ?

### Note

L'association française « Les Amis de l'Euro » est du type Loi de 1901 (J.O. du 20 décembre 2003 n° 1783). Elle a pour but de promouvoir la connaissance de la monnaie unique, tant parmi ses membres que dans le grand public. Elle compte plus de 1 400 membres, ce qui fait d'elle la plus grosse association numismatique française par le nombre d'adhérents.

Site internet : <http://www.amisdeleuro.org>

### Auteurs, relecteurs et contact

#### Auteurs :

Fabrice ROLLAND, Vice-président

Emmanuel SAELENS, Assistant, Responsable documents

Serge WIOTTE, Chargé de mission, Statisticien cotations euro et rédacteur, éditeur du blog

<http://3bun.blog.mongenie.com/>

#### Relecteurs :

Olivier FOURNIER, Président

Michel PRIEUR, Administrateur, Conseiller stratégique

Hervé DEVILLE, Chargé de mission, Relecture documents

#### Contact :

Fabrice ROLLAND

E-mail : [vice-president@amisdeleuro.org](mailto:vice-president@amisdeleuro.org)